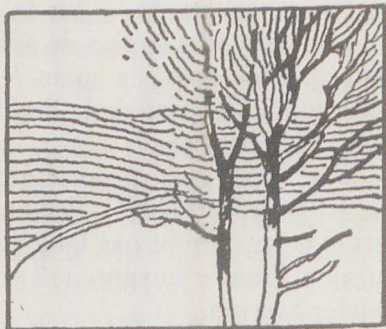


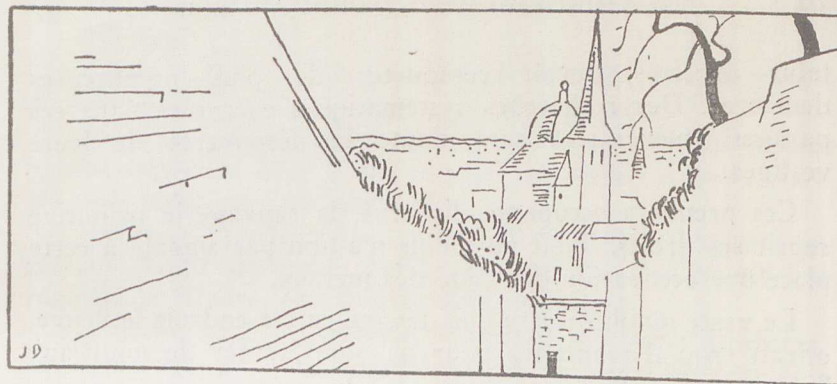
En 1857, la partie dialectale de l'*Almanach* est confiée à Nicolas Defrecheux. On trouvera dans l'édition complète de ses œuvres (la dernière et la meilleure est de 1925) les « Bons mots, boutades, naïvetés », d'intention moralisatrice, qu'il compose jusqu'en 1874 pour le célèbre annuaire.

Depuis, la tradition des wallonades, inaugurée par Renard, n'a cessé de se poursuivre avec honneur, sinon toujours avec bonheur.

Maurice PIRON.



(1) « à cou nôle afoleûre, se dit pour consoler celui qui tombe sur le derrière » (Dict. liég. 14).



## Un cimetière mérovingien à Liège (\*)



l'endroit où le Glain, dévalant des hauteurs de Sainte-Marguerite, venait mêler ses eaux à celles de la Meuse, au point même où, bien des siècles plus tard, devait s'élever la célèbre cathédrale Saint-Lambert, une tribu de néolithiques avait installé ses misérables huttes.

Les fouilles exécutées en 1907, ont mis au jour des vestiges de plusieurs d'entre elles (1). Mais la comparaison avec les diverses cités omaliennes exhumées principalement en Hesbaye, laisse supposer que ce village de nos très loin-

(\*) En la personne de Jos. Brassinne, bibliothécaire en chef honoraire de l'Université de Liège, vient de s'éteindre un des Liégeois les plus fervents du passé historique de sa ville natale : il a consacré une partie de son active existence à en scruter bien des coins obscurs. Il nous paraît opportun, en guise d'hommage à la mémoire du défunt, de publier ici un de ses essais inédits qui, bien que datant de quelques années, offre, outre son intérêt certain, le mérite de présenter au mieux les qualités intellectuelles du disparu : clarté, précision, sens de la synthèse et talent d'exposition.

(1) Eugène Polain signale avoir relevé deux fonds de cabane superposés, *A propos des fouilles de la place Saint-Lambert à Liège (Leodium, t. XXVIII, 1935, pp. 77-84)*. Mais, au cours des conversations que j'ai eues à ce sujet avec lui, il m'a déclaré, à diverses reprises, que ces fonds de cabane se montaient au total à sept. Il est regrettable qu'il n'en ait pas fait mention dans son étude.



tains ancêtres devait comporter de plus nombreuses demeures. Des recherches systématiques exécutées dans ces parages amèneraient sans doute la découverte de leurs vestiges.

Ces premiers occupants disparus, la sauvagerie primitive reprit ses droits. Tout au moins n'a-t-on pas signalé à cette place une occupation dès l'âge des métaux.

Le vaste amphithéâtre que dessine en cet endroit le fleuve, offrait trop d'avantages pour ne point tenter de nouveaux habitants.

Lorsque le nom de la localité qu'ils fondèrent apparaît dans l'histoire, il revêt une forme germanique ayant pour radical le terme : *leud*. Ainsi sont nées les appellations : *Vicus leudicus*, *Leudicum*, *Leodium* (2).

*Leudicus* constitue l'équivalent barbare du qualificatif latin : *publicus*, c'est-à-dire : qui appartient à l'Etat. Ducange l'a parfaitement spécifié : un bourg public est celui qui appartient à l'Etat, qui n'est pas donné en bénéfice.

Les historiens modernes se montrent disposés à admettre que, dans nos régions, l'occupation franque ne s'opéra point d'une manière brutale, mais plutôt, en quelque sorte, par infiltration et substitution.

Les souverains francs prirent la place des empereurs. Les biens qui avaient appartenu à ceux-ci, c'est-à-dire au fisc, devinrent la propriété des nouveaux souverains. Leur appellation seule changea : le *publicum* se transforma en *leudicum*.

Ainsi donc, l'agglomération qui allait donner naissance à Liège s'est tout d'abord appelée : *fundus publicus*.

Une villa formait le centre de ce *fundus*, c'est-à-dire de ce domaine. Ce sont ses substructions qui furent, en partie, découvertes au cours des fouilles pratiquées, en 1907, dans le sol de la place Saint-Lambert.

Tout autour de la demeure du maître étaient disposées les habitations du personnel attaché à l'exploitation de la propriété.

Peut-être, au cours des invasions, les occupants disparurent-

(2) Godefroid KURTH, *La cité de Liège au Moyen Age*, Liège, D. Cormaux, t. I, 1910, pp. 6-11.

ils ? Mais il n'est pas impossible que certains des bâtiments de la villa aient tout de même continué à subsister (3).

Il se peut que ce soit le souvenir de l'existence de celle-ci qui ait fourni la base à une légende consignée dans la *Vita Notgeri* rédigée au XII<sup>e</sup> siècle (4).

Ce texte rapporte qu'au temps de l'empereur Auguste, un certain Asiulf occupait, sur le versant du Publémont qui regarde la Meuse, une très agréable demeure.

Un ravin, situé à proximité, s'appelait le « puits d'enfer ». Au dire des habitants, c'était de là que sortaient les tempêtes et les éclairs.

Une voie romaine — peut-être antérieure, comme tant d'autres, à la conquête de la Gaule par Jules César — mettait en communication cette villa, d'une part, avec Tongres, la capitale de la *Civitas Tungrorum*, et, d'autre part, avec Trèves.

Descendant des hauteurs de Sainte-Walburge par Xhovémont, cette route atteignait la cuvette du Glain, longeait la villa et traversait la Meuse à peu près à l'emplacement de notre pont des Arches.

La découverte, dans le lit du fleuve, d'objets romains et d'armes franques fournirait, s'il en était besoin, un éloquent témoignage du franchissement du fleuve en cet endroit.

La route s'engageait alors dans la Chaussée des Prés et

(3) Ce n'est point, je tiens à le noter, l'opinion de Polain (*op. cit.*, pp. 82-83) qui déclare que « la villa romaine fut détruite par un incendie, soit au milieu du II<sup>e</sup> siècle, soit au début du III<sup>e</sup> », et encore : « Après la ruine, la villa ne fut ni relevée, ni réhabitée ». Mais la première de ces assertions ne repose que sur d'assez minces indices : la découverte au milieu d'une « belle salle », d'os et d'ossements humains à demi calcinés comme en « vase clos » mêlés à des débris qui montraient, écrit l'auteur, que « le toit » pendant l'incendie, s'était effondré d'un coup sur l'homme qui tentait, sans doute, de sauver ses vases précieux (de belles poteries de fine barbotine, à godrons et à couverture noire).

Rien, dans ce texte, ne prouve qu'il ne se soit pas agi d'un sinistre accidentel. D'autre part, les fouilles occasionnelles de 1907 n'ayant porté « que sur un espace fort restreint, il me paraît téméraire d'en conclure qu'après la ruine, la villa ne fut ni relevée, ni réhabitée ». Cette assertion ne peut valoir que pour la partie de cette habitation que les fouilles avaient mise au jour. Quant à « l'épais limon d'alluvion amené par des inondations » qui recouvraient « les ruines de la villa romaine », on ignore évidemment depuis quel moment il s'est formé.

Sauf meilleures preuves, je persiste à croire que le domaine ayant continué à subsister, l'habitation qui en formait le centre n'aura point disparu. Elle n'aura fait que se transformer. Il est vraisemblable que nous la retrouvions dans la modeste habitation où périt saint Lambert.

(4) Sur ce texte de la *Vita Notgeri*, voyez Godefroid KURTH, *op. cit.*, t. I, p. 5 ; et *Les origines de la villa de Liège* (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. I, 1882, pp. 53-54).



la rue Puits-en-Sock où Jules Vannérus situe une fortification romaine dont le nom de l'impasse *En Châtre*, dérivé de *castrum*, aurait conservé le souvenir <sup>(5)</sup>.

Enjambant l'Ourthe au pont d'Amercœur, l'antique voie forme l'assise de notre rue Basse-Wez où, au début du siècle dernier, furent recueillies des monnaies romaines <sup>(6)</sup>, puis continuait par Grivegnée et, sur le territoire de Chênée, à peu de distance du pont, se soudait à une autre chaussée romaine.

Ayant également son point de départ à Tongres, celle-ci, connue sous le nom qui lui fut donné par après, de *Chaussée Brunehaut*, atteignait la Meuse à Herstal, en côtoyant la villa qui s'y trouvait, passait auprès de la villa de Jupille et franchissait la croupe de terrain qui sépare la Meuse de l'Ourthe.

Désormais réunies, les deux chaussées n'en formaient plus qu'une. Après avoir traversé la Vesdre, tout près de son confluent avec l'Ourthe, cette voie gravissait le *Thier des Critchions* et parvenait à Embourg, où divers auteurs ont voulu placer l'*Aduatuca* des *Commentaires* de César <sup>(7)</sup>. Elle filait alors vers Bastogne et continuait en direction de Trèves.

L'existence du tronçon de Tongres à Chênée par Liège impliquait, en quelque manière, l'existence d'une villa romaine au point de chute du Glain dans la Meuse. Il aurait suffi d'y prendre garde pour pouvoir en déduire la présence d'un établissement humain à cet endroit.

Celui-ci trouva, comme je l'ai dit, sa continuation à l'époque franque. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le bourg qui s'était constitué au centre du Liège actuel, portait encore son nom de *Leudicum*, tandis que la partie du domaine demeurée boisée s'appelait : *Nemus leudicum* <sup>(8)</sup>.

<sup>(5)</sup> Jules VANNÉRUS, *Le limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, Deuxième série, t. X, in-4<sup>o</sup>, Bruxelles, 1935, n<sup>o</sup> 22, pp. 131-133). « Topographiquement donc », écrit l'auteur (p. 133, note 1), « ce Chastre pourrait rappeler un fortin d'origine romaine puisqu'il se trouvait auprès d'une voie antique ». La thèse de l'auteur obtient sa confirmation dans le fait que cette voie existait à l'époque romaine et sans doute déjà bien antérieurement.

<sup>(6)</sup> Théodore GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, p. 102.

C'est à tort que G. Kurth — ignorant d'ailleurs l'existence de la voie romaine que je signale — écrivait : « Il n'y a aucune conclusion à tirer de la découverte des monnaies romaines en Basse-Wez au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ». (*La cité de Liège au Moyen Age*, t. I, p. 5, note 1.)

<sup>(7)</sup> J. VANNÉRUS, *op. cit.* (n<sup>o</sup> 153, pp. 207-212).

<sup>(8)</sup> G. KURTH, *La cité de Liège*, t. I, p. 9.

Cette antique appellation de *Vicus leudicus* ou de *Leudicum* apparaît pour la première fois dans les textes, en 730. Mais elle ne correspondait plus à la réalité. Ce territoire était alors sorti du domaine de l'État pour entrer dans les possessions de l'église de Tongres. L'acte de donation qui l'en fit bénéficier ne nous est pas connu. Il se situait certainement avant 670. A cette date, en effet, mourut saint Théodard, évêque de Tongres <sup>(9)</sup>.

Un des premiers soins de saint Lambert, qui lui succéda, fut de récupérer ses restes et de les déposer dans l'oratoire que possédait le *Vicus leudicus*. Celui-ci devait donc exister dès le temps de Théodard et, comme cet évêque résidait dans la localité, il n'est point téméraire de supposer que celle-ci faisait déjà alors partie du domaine de l'église de Tongres.

Ainsi s'explique la résidence de notre saint à Liège : s'y trouvant dans sa propriété, on comprend qu'attiré par la beauté du site, il y séjourna de préférence.

On comprend aussi pourquoi nos plus anciens évêques y ont fixé leur siège épiscopal.

J'attire sur ce point l'attention dans l'espoir de susciter des recherches qui aboutiraient à élucider complètement ce problème.

Ce fut la mort de saint Lambert et particulièrement le retour de ses restes au lieu de son martyre qui tira la bourgade de son obscurité et décida de son essor <sup>(10)</sup>.

Les plus anciens habitants de Liège dont les restes nous avaient été conservés, furent inhumés à proximité de leurs demeures.

A trois reprises au moins, l'exécution de travaux publics amena la découverte de sépultures appartenant à cette nécropole.

Théodore Gobert a pris soin de les mentionner <sup>(11)</sup>, mais il ne sera nullement inutile de reprendre son exposé, de le compléter, voire de le discuter à la lueur des textes sur lesquels l'a basé l'auteur.

<sup>(9)</sup> VAN DER ESSEN, dans *Biographie nationale*, t. XXIV, colonnes 753-754.

<sup>(10)</sup> Je renvoie le lecteur aux pages si vivantes que lui a consacrées G. Kurth (*Les origines de la cité de Liège*, pp. 48 et suiv.).

<sup>(11)</sup> *Liège à travers les âges*, t. IV, p. 540. Aux faits que je mentionne plus loin, il faut ajouter la découverte, en 1508, dans le mur de la crypte de l'église Saint-Hubert de « reliques de saints » dont personne ne connaissait l'existence (*Chronique de Jean de Brusthem, Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 1866, p. 27). Très sagacement, Gobert rapproche cette découverte des autres exhumations dont il parle et que je rapporte.



C'est à l'an 1326 que remonte la première de ces découvertes. Nous en devons la connaissance à Jean d'Outremeuse, né le 2 janvier 1338. Le chroniqueur aura recueilli les renseignements qu'il nous fournit, de la bouche de témoins oculaires. L'allure de son récit le prouve.

Entre le vallon du Glain et le fleuve, s'achevait en pente douce la colline de Publémont. A son extrémité, saint Hubert avait, du côté gauche, édifié, en 714, la collégiale Saint-Pierre. Un peu plus haut, à l'opposite, Notger avait, en 978, sembler-il, jeté les fondements de la collégiale Sainte-Croix.

Ces deux églises bordaient, de part et d'autre, la voie romaine que j'ai décrite. A celle-ci se soudait, un peu plus haut que Sainte-Croix, la route qui, par Publémont, mettait Liège en communication avec la fertile Hesbaye.

Le passage des véhicules, des cavaliers et des piétons auquel ajoutait son concours le ruissellement des eaux, y avait lentement creusé de profondes ornières. Ainsi s'était peu à peu enfoncée dans le sol, cette voie de chars, *on tchêrâ*, bordée des deux côtés d'un talus escarpé. Aucune habitation ne la bordant, la ville put aisément réaliser son projet d'élargir cette importante voie d'accès et de la paver.

L'exécution du travail mit à jour des squelettes humains auxquels l'imagination populaire accorda libéralement dix à douze pieds, c'est-à-dire de trois mètres à trois mètres soixante ! Aux plus petits de ces géants, elle attribuait une taille de neuf pieds, soit environ deux mètres soixante-dix. Au-dessus d'eux se trouvaient leurs armes corrodées par la rouille.

A la vue de ces débris dont ils ne s'expliquaient point la présence en cet endroit, les assistants furent saisis d'épouvante. La croyance s'ancre dans l'esprit des Liégeois que ces restes étaient ceux des meurtriers de saint Lambert.

Son érudition évita à Jean d'Outremeuse de partager cette erreur. Connaissant à fond — ou du moins le croyant — le passé de sa ville natale, il savait que les dépouilles des assassins du martyr avaient été enfouies à l'endroit où, plus tard, avait été construite l'abbaye de Saint-Laurent.

Il pensait aussi être à même de dire de quels corps provenaient les ossements exhumés de l'extrémité du Publémont : c'étaient ceux des Normands qu'en cet endroit, sous la conduite de l'évêque Francon et grâce surtout à l'assistance divine, les Liégeois avaient exterminés. Si profonde que fut

la « voie de chars », les corps des envahisseurs, qualifiés de Sarrasins, et ceux de leurs chevaux, l'avaient presque entièrement comblée. On s'était contenté de les recouvrir de terre, sans même leur enlever leurs armes !

Malheureusement pour les Liégeois, les faits ne cadraient point avec ces racontars : en 882, les Normands s'étaient emparés de Liège et l'avaient mise à feu et à sang <sup>(12)</sup>.

Deux cent vingt ans après la découverte que je viens de mentionner, des ossements humains furent à nouveau mis au jour presque au même endroit. C'est Henri Van den Berch qui nous l'apprend <sup>(13)</sup>. Il en tenait les détails d'un vieillard du nom de Noël. Dans sa jeunesse, ce Noël habitait chez son oncle Jean Brixhe (Bréctii ou Brixii) qui reçut le chanoine de Saint-Pierre, le 24 mai 1547, remplit l'office de chantre dans cette collégiale de 1551 à 1568 (?) et en devint costre le 4 juin 1575. Son nom apparaît pour la dernière fois dans les actes de la collégiale Saint-Pierre, en 1578.

Brixhe occupa également, après 1556, le décanat de la collégiale Saint-Denis.

Ce fut précisément en 1556 qu'il fit entamer la construction d'une habitation sur les encoûtres de Saint-Pierre, en face de cette collégiale et de la maison décanale, au sommet de la butte. Les fouilles nécessitées par l'établissement des fondations mirent au jour le squelette d'un homme de très grande taille auprès duquel se trouvaient ses armes.

Ce fut près de ces maisons qu'une dizaine d'années plus tard, en 1565, le célèbre humaniste Liévin Torrent (*Levinus Torrentius*) se fit construire une somptueuse demeure. Les plans en avaient été dressés par Lambert Lombard. Elle s'élevait, elle aussi, sur les encoûtres de la collégiale Saint-Pierre. Tréfoncier de la cathédrale Saint-Lambert et archidiacre, Torrent, qui devint plus tard évêque d'Anvers, avait été admis, le 19 mars 1563, et réadmis, le 8 mars de l'année suivante, au nombre des chanoines de Saint-Pierre.

Malheureusement pour l'occupant, sa nouvelle demeure était hantée ! La nuit, des spectres la troublaient, y menant grand bruit. Des recherches minutieuses y firent découvrir les restes de trois hommes de grande taille.

Lorsqu'ils eurent été « enlevés et jetés », comme dit Van den Berch, « en un lieu public », les troubles cessèrent.

<sup>(12)</sup> J. D'OUTREMEUSE, *Ly mireur*, Bruxelles, 1887, t. 4, p. 87 et t. 6, p. 322.

<sup>(13)</sup> *Monumenta historiae leodiensis*, t. 2, pp. 734-735.



De ce récit contentons-nous de retenir la mention de la découverte de trois squelettes de guerriers. Au sujet de leur identité, Brixhe, évidemment nourri des récits de Jean d'Outremeuse, n'éprouva aucun doute : pour lui aussi et cette fois encore, il s'agissait de Normands.

Près de trois siècles s'écoulèrent avant que de nouvelles découvertes ne fussent signalées.

Le déblaiement, en 1860, de ce qu'on appelait alors « la butte Notger », à l'emplacement du square de ce nom, mit au jour plusieurs squelettes. Les uns reposaient à même le sol. D'autres avaient été déposés dans des caveaux en pierres maçonnées. Auprès d'eux, se trouvaient leurs armes : épées, haches et lances, ainsi que de petits vases en terre cuite percés de trous et contenant du charbon de bois.

Au dire de Théodore Gobert, qui nous livre ces détails, ces différentes pièces furent soigneusement recueillies au Musée Archéologique <sup>(14)</sup>.

Il est très vraisemblable que l'auteur tenait ces indications de la bouche du conservateur du Musée, le docteur Joseph Alexandre. Malheureusement, les publications de l'Institut archéologique liégeois, alors dans sa prime jeunesse, ne contiennent aucune mention de cette trouvaille <sup>(15)</sup>.

Les assertions de Jean d'Outremeuse continuaient, en ce temps, à jouir du plus grand crédit. En 1857, Aristide Cralle, escomptant des découvertes possibles au cours des travaux projetés, s'attendait à voir sortir de terre des restes de Normands <sup>(16)</sup> !

Je suppose que l'examen des ossements découverts, ainsi que des armes et des poteries qui les accompagnaient, aura permis aux archéologues liégeois de modifier l'opinion qu'avait émise Cralle. Le doute, dès lors, n'était plus permis. Tout s'accordait à prouver qu'à l'endroit de ces exhumations, un groupement de Francs avait confié ses défunts à la terre. Ceux qui avaient procédé à ces funérailles s'étaient conformés aux coutumes de leur race. Ils avaient choisi, auprès d'un ruisseau, le versant d'une colline orienté vers l'est, et sans

<sup>(14)</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*

<sup>(15)</sup> Peut-être en trouverait-on quelque trace dans l'une ou l'autre des très nombreuses *Tablettes liégeoises*, qu'a publiées le fondateur de l'Institut archéologique liégeois, le Baron Albert d'Otreppe de Bouvette. Je m'excuse de n'avoir pas eu le courage de les dépouiller.

<sup>(16)</sup> *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 417, Liège, 1857.

aucun doute, avaient déposé les cadavres le visage tourné vers le soleil levant.

Malheureusement, pas plus en 1860 que lors des trouvailles antérieures, personne n'a pris soin de nous documenter sur les objets qui avaient été placés auprès des corps.

Gobert, comme on l'a vu, se borne à dire que certains de ceux-ci avaient été directement confiés à la terre, tandis que d'autres gisaient dans des caveaux de pierres maçonnées.

En dehors des armes des défunts, notre auteur ne mentionne que des vases en terre cuite de faible dimension. Il signale qu'ils étaient percés de petits orifices et se demande si ces récipients n'avaient pas servi à brûler de l'encens au cours des funérailles. Je n'ai pas, jusqu'ici, rencontré de mention d'une semblable pratique.

Quoiqu'il en soit, les données fournies par nos auteurs sont suffisamment précises pour permettre de conclure à l'existence, à l'endroit de ces inhumations, d'un cimetière franc.

Il serait malheureusement impossible d'en évaluer l'importance. Sans aucun doute, il devait couvrir une certaine étendue. D'où l'on peut conclure que le groupement humain qui l'avait formé, devait avoir vécu assez longtemps aux environs.

L'absence d'indications précises ne permet pas non plus de déterminer avec certitude l'époque où des Francs s'étaient établis à cet endroit.

Gobert paraît vouloir les rapprocher de l'époque carolingienne. C'est probablement cette idée qui le poussa à parler de l'emploi de l'encens lors des funérailles. J'aurais peine à me ranger à cette opinion. Le dépôt auprès des défunts de leurs armes et sans doute d'aliments et de boissons était conforme à leurs idées ancestrales païennes. Qu'elles fussent encore celles des habitants du *Vicus leudicus* à une époque aussi avancée, il me paraît malaisé de l'admettre. On peut aussi se demander si, après le retour des restes de saint Lambert, les habitants de la bourgade n'auraient pas désiré déposer les dépouilles de ceux qu'ils avaient aimé tout auprès de l'oratoire qui contenait les saintes reliques.

L'examen des bijoux aurait pu permettre d'intéressantes constatations. Malheureusement, il est probable qu'ils auront disparu lors de la découverte des ossements. En tout cas, Gobert n'en fait point mention.

De cette trouvaille du siècle dernier, plus rien, m'assure-t-on, n'est conservé au Musée archéologique liégeois.



En tenant compte du peu que nous savons et des considérations que j'ai émises ci-dessus, il est permis de songer à dater la nécropole du VI<sup>e</sup> ou du début du VII<sup>e</sup> siècle.

Combien évocatrice de précieux souvenirs aurait été la réunion dans une même vitrine, du mobilier des fonds de cabanes, des objets découverts dans la substruction de la villa romaine et de ceux qu'ont livrés les tombes du plus ancien cimetière liégeois !

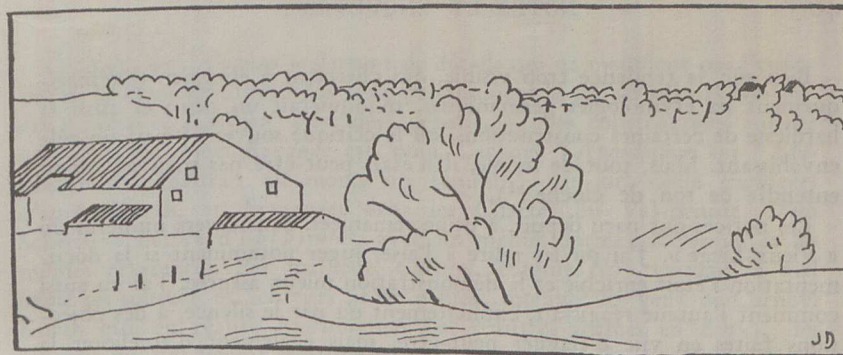
Quant aux faits historiques que j'ai évoqués, Godefroid Kurth les avait presque tous mentionnés, mais sans établir de lien entre eux. J'ai seulement tenu, en complétant ses données, à en former la synthèse.

Elle pourrait s'exprimer comme suit : A l'occupation des bords du Glain par une tribu de néolithiques, il y a plusieurs millénaires, succède la création d'un domaine romain, propriété de l'empereur. Ce *fiscus publicus* conserve cette qualité sous les Mérovingiens, tout en changeant d'appellation. Devenu le *Vicus leudicus*, il passera, au plus tard, semble-t-il, au VII<sup>e</sup> siècle, dans le patrimoine de l'église de Tongres, et saint Hubert y fixera définitivement le siège de son évêché.

Ainsi l'origine de Liège plonge beaucoup plus loin dans le passé que nos anciens historiens ne l'imaginaient. Et cependant, comme le note Kurth, le texte de la *Vita Notgeri* (que j'ai mentionné) nous donne « la certitude de l'existence d'une tradition liégeoise qui, dès le XII<sup>e</sup> siècle, revendiquait pour la ville une origine romaine ».

A la confirmation que les faits ont apportée à ses dires, les mânes de ce vieil auteur ont dû tressaillir d'aise.

† Joseph BRASSINNE.



## NOTES ET ENQUÊTES

### Documentation et méthode en toponymie wallonne.

#### A propos des articles de F. Schreurs

Ici même, dans le numéro 3 de 1954 (tome XXVII, pp. 227-230), j'ai rapidement caractérisé les tendances de diverses publications toponymiques récentes. A cette occasion, j'ai critiqué sommairement certaines tentatives qui s'inspirent d'un esprit de système trop marqué.

Parmi celles-ci, il n'a pas été difficile aux initiés de reconnaître les études que Fernand SCHREURS publie dans le Bulletin de la Société « Le Vieux-Liège ». Des questions précises m'ayant été posées, il faut que j'explique avec plus de détails ma position à ce propos.

Je reconnais volontiers que, comme Jean Haust, j'ai été séduit par la belle réussite de *Cheratte*, expliqué par *cataracta* (appliqué aux passes difficiles de la Meuse, grâce au correctif de Haust, et non aux ruisseaux dévalant des hauteurs voisines) <sup>(1)</sup> ; vint ensuite la critique pertinente de *Vottem* (en réalité, *Voteme*), mal expliqué jusqu'alors par un *-hem* germanique <sup>(2)</sup>. C'est pourquoi, à la suite de Haust, j'ai encouragé F. Schreurs à poursuivre ses recherches.

<sup>(1)</sup> Rendant compte dans le *Bull. Top. Dial.*, 19, 1945, p. 171, de la note de F. S., je disais : « C'est une jolie trouvaille qui révèle le nom de F. S. comme toponymiste », puis, après avoir résumé sa suggestion, ainsi que la note additionnelle de Haust qui en établissait le bien-fondé, je terminais par : « Un type latin de plus dans notre toponymie ». Encore que je n'eusse ponctué cette remarque d'aucun point d'exclamation triomphant, elle ne m'en valut pas moins en son temps d'être rappelé à la sérénité par un ami Normand « nordique »...

<sup>(2)</sup> Rendant compte encore dans le même *Bulletin*, 22, 1948, p. 440, de la note de F. S., je constatais qu'à la suite de sa démonstration, l'hypothèse germanique était « à rejeter en effet définitivement ».